



Communiqué EXAMENS

Trop, c'est trop !

Aux agents de droit public, **trop c'est trop ! ...**

Une insatisfaction croissante des agents envers l'Etat employeur et un sentiment de dégradation des conditions de travail : des erreurs de paye, des reclassements injustes pour les catégories 3, des concours au rabais, pas de perspective de carrière et **1 300 000 € magiquement disponibles pour mettre en place des élections numériques** ET toujours pas de remboursements des derniers frais d'examens ...

La CGT demande **le paiement à l'avance des frais liés aux examens** et propose à chaque agent d'alerter la DRAAF qu'en l'absence de **bons de transport, restauration et hébergement**, **il refusera de se rendre dans les centres d'examens.**

La CGT dépose à ce titre un préavis de grève auprès du Ministre de l'Agriculture pour la période des examens

Contact : agricole@cgt-ep.org

Adhérer : RDV sur le site CGT-ep, onglet "nous contacter"

Nos métiers, nos luttes, notre fierté

